

Sainte Marie, le 17 juillet 2026

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 juillet 2026

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 16 juillet 2026 à 18 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Gérald GROSCLAUDE, Maire de la commune.

Étaient présents : GROSCLAUDE Gérald - BIRRINGER Frédéric - PASTEUR Lysiane - HERMANT Éric - BARBET Hervé - BOISSENIN Thierry - COUFFIN-KHAN Maïlys - MAITRE Martine - MELIS Chantal - MONTARLIER Nathalie - THOURET Gérard - VALLAT Guillaume — VIENNET Aubéri —

Étaient absents excusés : VALTON Julien - MONNIER PETETIN Nathalie

Madame MONNIER PETETIN Nathalie donne procuration à Monsieur Gérald GROSCLAUDE pour ce conseil municipal.

Monsieur VALTON Julien donne procuration à Monsieur HERMANT Éric pour ce conseil municipal.

Madame Aubéri VIENNET a été nommée secrétaire.

PV du Conseil Municipal du 5 juin 2026 approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Environnement Fleurissement

Le responsable de la commission informe les membres du conseil municipal qu'un travail de désherbage du village a été réalisé ce jour.

Commission animation

La responsable de la commission informe les membres du conseil municipal que l'organisation d'Olymp'rupt, est en cours.

Un appel aux bénévoles est à prévoir pour le samedi 19 septembre 2026.

Commission communication

Le responsable de la commission informe les membres du conseil municipal que « l'Echo » est en cours d'impression.

Commission Aménagement du territoire

La responsable de la commission informe les membres du conseil municipal qu'une réunion avec l'ADU a eu lieu pour la révision du PLU afin de construire le projet de la commune. Une concertation avec les habitants aura lieu courant du 4^{ème} trimestre 2026.

En cours :

POUEYMIDANETTE Patrick – 20 rue Derrière les Vergers – Carport -

Retour :

DP :
BELTRAMBINI Josette – 2 ter rue de la Laiterie – Ravalement de façades – **ACCORDÉ LE 09/06/2026**

CU :
Maitre RENAUD BERTOUX Laurence 4 Impasse de la Laiterie – **RÉPONDU LE 09/06/2026**
SAS AMBLARD Pierre AMBLARD et SAUGET Linda – 14 rue d'Echenans – **RÉPONDU LE 18/06/2026**

VOIRIE : RÉHABILITATION DU PARKING DE L'ÉCOLE

Le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis de l'entreprise CLIMENT pour un projet de réhabilitation du parking de l'école actuellement condamné. Le projet est de revégétaliser celui-ci pour créer un îlot de fraîcheur.

Suite à l'étude de ce projet par les membres du conseil municipal quelques modifications sont à prévoir :

- Les 2 emplacements réservés au Taxi sont à conserver.
- Il faudra éventuellement ajouter de la terre végétale à l'emplacement des futures plantations des arbres.

La commission fleurissement travaille actuellement sur l'aménagement de cet îlot.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à 14 pour et 1 abstention, de réaliser ces travaux pour un montant de 14 548.40 € HT soit 17 458.08 € TTC avec l'entreprise CLIMENT.

VOIRIE : CONVENTION DE MARQUAGE

Le responsable de la commission informe les membres du conseil municipal que la commission voirie a travaillé sur le renouvellement de la convention avec l'entreprise T1 groupe HELIOS pour réaliser les marquages au sol de la voirie communale.

L'exposé du responsable de la commission entendu le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier ces travaux à l'entreprise T1 pour un montant de 2 787 € HT soit 3 344.40 € TTC annuel pour une durée de 4 ans, soit de 2026 à 2029 et autorise le Maire à signer la convention de marquage.

CAHIER DES CHARGES COUPOLE

En effet, ce lieu qui est depuis plusieurs années maintenant inoccupé, présente un intérêt stratégique au point de vue commercial. Il serait dommage que ce bien change de destination.

Donc suite à la demande du Maire, la commission bâtiments a réfléchi à un projet sur le « site de la Coupole ».

Le responsable de la commission présente aux membres du conseil municipal les différentes idées qui ont été proposées concernant ce bâtiment afin de maintenir sur le territoire de la commune des services (bar, restaurant, dépôt de pain, tabac, point poste....).

VOIRIE ÎLOT ENTRÉE PRÉSENTVILLERS

Le responsable de la commission présente aux membres du conseil municipal un devis pour la mise en place de potelets blancs de sécurité (balise J11) dans l'îlot d'entrée du village coté Présentevillers.

L'exposé du responsable de la commission entendu le Conseil Municipal, à 14 pour et 1 abstention, décide de confier ces travaux à l'entreprise CLIMENT pour un montant de 528 € HT soit 633.60 € TTC.

NOMINATION CONSEILLER À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un délégué pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à PMA, comme l'indique la délibération C2026/57 du 13 mai 2026.

Cette commission est chargée d'évaluer les transferts de charges.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Féréric BIRRINGER comme délégué à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

ONF : CONVENTION DE DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal que suite à l'obligation de dématérialisation des factures qui rentre en vigueur au 1^{er} septembre 2026, il est nécessaire d'établir une convention avec l'ONF afin que ceux-ci puissent directement au nom de la commune déposer électroniquement les factures issues des ventes de bois aux acheteurs.

Un complément d'informations par le représentant de la commission a été fait.

Ce mandat confié à l'ONF est limité à la facturation.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de donner mandat à l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier (ventes simples). Les ventes réalisées en application de l'article L. 214-7 du code forestier sont exclues du présent mandat (ventes groupées).

DIVERS

Subvention SYDED

Le Maire informe les membres du conseil municipal que la demande de subvention pour le remplacement des potelets devant l'école a été déposée auprès du SYDED. Ceux-ci nous autorisent à débiter les travaux, un montant de 1 925 € de subvention est attendu sur le budget 2027.

Eurocuivres

Comme indiqué lors du conseil municipal du 5 juin dernier un concert Eurocuivres est prévu le vendredi 24 juillet 2026 à 18h devant la salle des Associations, le Maire propose aux membres du conseil municipal d'offrir un apéritif lors de cette manifestation.

Fête du village

La fête du village aura lieu le samedi 19 septembre 2026, comme les années précédentes, le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir l'apéritif lors de cette manifestation. Accord du Conseil.

Mini Opéra

Proposition de spectacle du Conservatoire de Montbéliard qui pourrait se dérouler salle des associations le vendredi 11 décembre 2026 à 20h. Il s'agirait d'un petit opéra tout public intitulé "Sancho Pança dans son île" qui fera l'objet d'une tournée la saison prochaine sur différentes communes de l'agglomération.

L'équipe sera constituée de 2 chanteurs solistes, 2 comédiens et de 8 musiciens, tous enseignants du Conservatoire, à laquelle viendra s'adjoindre un chœur d'enfants.

Le Conservatoire du Pays de Montbéliard se charge de porter financièrement la partie artistique et technique (et communication) du spectacle. Il est demandé à la commune partenaire de mettre à disposition le lieu à titre gracieux. La salle des associations pourrait être occupée à partir du jeudi 10 décembre au matin. Accord du Conseil.

SIVU de la Chauillère

La déléguée du SIVU donne plusieurs informations aux membres du conseil municipal, le nettoyage de l'école et du pôle enfance est en cours, avec déménagement du mobilier pour faciliter celui-ci.

Quelques travaux prévus dans l'été, remplacement de néons, remise en peinture de 3 pièces et changement de fournisseur de gaz.

Une journée de convivialité est prévue le samedi 22 août 2026.

Un stage de réussite sera organisé du 24 au 27 août 2026 dans l'école pour les enfants en difficultés.

FCSM

Le Maire présente aux membres du conseil municipal un courrier qui propose aux collectivités de souscrire au capital de la SCIC FCSM. Les membres du conseil municipal ne donnent pas de suites favorables à ce courrier.

Épandage des Boues

Le Maire demande aux élus de prendre acte du document.

Question d'un élu

Serait-il intéressant de mettre en place des ateliers seniors avec différents partenaires par exemple ateliers numériques ?

Il est proposé de faire une étude de besoin auprès de la population.

Anniversaire des 100 ans de Monsieur CAVAJON Marcel

Le Maire remercie les personnes qui ont participées à l'organisation de l'anniversaire de Monsieur CAVAJON Marcel pour ses 100ans soit par des préparations culinaires soit pour leur présence.

Sa famille et lui-même remercie également la commune pour les cadeaux qu'il a reçu, un livre sur le Pays de Montbéliard, une bouteille de champagne et des bons pour des transports en taxi afin de profiter des bons offerts par l'Association « le rendez-vous du jeudi » pour des restaurants.

Aventure à vélo « À la rencontre des sites historiques Grimaldi de Monaco »

Le 10 juillet 2026, 20 membres du village de Bathernay ont fait une pause à Sainte-Marie pour ce restaurer, un beau moment d'échanges et de partage.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h35.

Le Maire, Gérard GROSCLAUDE

